

*Société anonyme au capital de 84 646 545 euros  
Siège Social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS  
712 039 163 RCS PARIS*

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 19 MAI 2022**

**Compte rendu**

Lors de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 19 mai 2022 à 14 heures au Centre de Conférence Capital 8, 32 rue de Monceau, à Paris (75008), le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 15 détenant 5 230 638 voix (soit 92,69 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 5 230 638 droits de vote sur les 5 643 103 existants.

- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées à l'unanimité.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2021 ont été approuvés (*première et deuxième résolutions*) ainsi que l'affectation du résultat (*troisième résolution*).

L'Assemblée Générale a pris acte de l'absence de nouvelle convention au cours de l'exercice 2021 (*quatrième résolution*).

L'Assemblée Générale a, en outre, renouvelé, pour une durée d'un (1) an, les mandats d'administrateur de Monsieur Didier Lévêque ainsi que des sociétés EURIS, représentée par Madame Odile Muracciole, MATIGNON DIDEROT, représentée par Madame Virginie Grin, (*cinquième à septième résolutions*) et décidé de ne pas pourvoir au remplacement du poste d'administrateur de la société PAR-BEL 2 arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée (*huitième résolution*).

L'Assemblée Générale a également décidé de nommer, pour une durée d'un (1) an, Monsieur Dominique Leblanc en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Alain Deloz (*neuvième résolution*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé les informations mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce relatives à la rémunération 2021 des mandataires sociaux (*dixième résolution*) et la politique de rémunération du Président-Directeur général au titre de l'exercice 2022 à raison de son mandat (*douzième résolution*). Elle a également approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs (administrateurs et membres du comité spécialisé) au titre de leur mandat 2022/2023 (*treizième résolution*).

L'Assemblée générale a également renouvelé l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la Société (*quatorzième résolution*).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (*quinzième résolution*).

**Résultat des votes des résolutions  
soumises à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 19/05/2022**

<b>Nombre de titres formant le capital social :</b>	5 643 103
<b>Nombre de titres ayant le droit de vote :</b>	5 643 103
<b>Nombre de voix ayant le droit de vote :</b>	5 643 103

	<i>Présents ou représentés</i>	<i>Pouvoirs au Président</i>	<i>Vote par correspondance</i>	<b>TOTAL</b>
<i>Nombre d'actionnaires</i>	5	5	5	<b>15</b>
<i>Nombre de titres</i>	4 942 836	284 939	2863	<b>5 230 638</b>
<i>Nombre de voix</i>	4 942 836	284 939	2863	<b>5 230 638</b>

RESOLUTIONS	TOTAL DES VOIX EXPRIMEES	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1/ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
2/ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
3/ Affectation du résultat de l'exercice.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
4/ Absence de nouvelle convention relevant de l'Article L.225-38 du Code de commerce.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
5/ Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Didier LEVEQUE.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
6/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société EURIS, représentée par Madame Odile MURACCIOLE.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
7/ Renouvellement du mandat d'administrateur de la société MATIGNON DIDEROT, représentée par Madame Virginie GRIN.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
8/ Vacance du poste d'administrateur de la société PAR-BEL 2.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
9/ Nomination de Monsieur Dominique LEBLANC en qualité d'administrateur.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>

**Résultat des votes des résolutions  
soumises à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 19/05/2022**

RESOLUTIONS	TOTAL DES VOIX PARTICIPANTES	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
10/ Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives aux rémunérations des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2021.	5 230 638	5 230 638	100%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
11/ Approbation des éléments de la rémunération versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice au Président-Directeur général, à raison de son mandat.	5 230 638	5 230 638	100,00%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
12/ Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général au titre de l'exercice 2022 à raison de son mandat.	5 230 638	5 230 638	100,00%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
13/ Approbation de la politique de rémunération au titre du mandat 2022/2023 des membres du Conseil d'administration (administrateurs et membres du Comité spécialisé).	5 230 638	5 230 638	100,00%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
14/ Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions.	5 230 638	5 230 638	100,00%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>
15/ Pouvoirs pour l'accomplissement des publicités et des formalités légales.	5 230 638	5 230 638	100,00%	-	-	-	-	<i>Adoptée</i>